

## Directives à l'intention des auteurs

1. Les articles soumis pour publication à *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale* ne doivent pas avoir été publiés, avoir été acceptés pour publication dans d'autres revues ou être en cours d'examen par d'autres revues. Le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la Méditerranée orientale se réserve tous les droits de reproduction et de republication des matériels qui paraissent dans *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale*.
2. Les articles soumis pour publication à *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale* doivent être conformes aux Recommandations pour la conduite, la présentation, la rédaction et la publication des travaux de recherche soumis à des revues médicales (<http://www.icmje.org/recommendations/translations/french2015.pdf>) de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (Comité international des éditeurs de revues médicales, ICMJE).
3. **Considérations éthiques** : Le cas échéant, une déclaration devra être incluse, indiquant que le Comité d'éthique ou le Comité d'examen institutionnel de l'organisme concerné a donné son accord à l'étude. Les auteurs doivent vérifier, le cas échéant, que toutes les personnes sur lesquelles la recherche porte ont donné leur consentement volontaire et informé par écrit et que si certains participants (en vie ou décédés) n'ont pas pu le donner, un consentement de substitution a été obtenu. Il peut être demandé aux auteurs de fournir ce type de formulaire de consentement. Conflits d'intérêts : Il sera demandé aux auteurs de préciser tout conflit d'intérêts et financement. Veuillez vous reporter aux recommandations de l'ICMJE.
4. **Directives de présentation** : La Revue de Santé de la Méditerranée orientale encourage les auteurs à respecter les meilleurs protocoles de recherche disponibles et leur recommande de suivre les directives de présentation établies. Les directives de présentation sont disponibles sur le site Web du réseau EQUATOR (<http://www.equator-network.org/>). Les principales directives pour la recherche en santé publique sont les suivantes : directives CONSORT (essais randomisés) ; directives STROBE (études observationnelles) ; directives PRISMA (revues systématiques et méta-analyses) ; directives STARD (normes de présentation de rapports concernant l'exactitude de diagnostic) ; critères COREQ (recherche qualitative) ; directives CARE (publication de cas cliniques) et le manuel COCHRANE (pour les revues systématiques des interventions). Les liens vers ces sites Web et d'autres ressources utiles sont disponibles sous la rubrique « Ressources à l'intention des auteurs et des réviseurs » à l'adresse suivante : <http://www.emro.who.int/fr/emh-journal/links/>.
5. Suite aux recommandations de l'OMS et de l'ICMJE, *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale* impose comme condition de publication que les essais cliniques soient enregistrés auprès du registre public des essais cliniques. Il est recommandé aux auteurs d'enregistrer leurs essais dans un des registres des essais cliniques certifiés par l'OMS et l'ICMJE disponibles dans la base de données du Système d'enregistrement international des essais cliniques (<http://www.who.int/ictrp/fr/>).
6. **Soumission** : Les articles originaux rédigés en anglais, arabe ou en français peuvent être soumis pour examen en utilisant notre système en ligne. Les instructions relatives à la soumission d'un manuscrit en utilisant le système en ligne sont disponibles en anglais sur notre site Web accessibles à l'adresse suivante : <http://www.emro.who.int/emh-journal/authors/>, et en cliquant sur « Editorial Manager ».
7. Les résumés des articles acceptés pour publication seront traduits dans les trois langues. Pour assurer que les noms des auteurs soient correctement écrits dans les résumés en arabe, les auteurs rédigeant en anglais ou en français mais dont la langue maternelle s'écrit en caractères arabes doivent fournir leur nom complet en écriture arabe avec une translittération de leur nom en anglais ou en français.
8. Les manuscrits doivent être préparés en format traitement de texte (Microsoft Word, de préférence), avec double interlignage, mise en page d'une seule colonne, police Times New Roman, taille de caractère 12.
9. Tous les articles dont la publication est envisagée seront revus par des pairs. Le Comité de rédaction se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout article, sur la base des commentaires des réviseurs, de la rigueur scientifique et de la pertinence de l'article pour La Revue. Les articles sont acceptés sous réserve de la révision statistique et rédactionnelle dont ils feront l'objet, comme jugé nécessaire, ce qui peut amener à abrégier le texte et à supprimer certaines données présentées sous forme de tableaux ou de graphiques.
10. **Sujets** : Le sujet de l'article doit concerner la santé publique ou un autre sujet biomédical ou technique connexe faisant partie du champ d'intérêt de l'OMS, et se rapporter plus particulièrement à la Région de la Méditerranée orientale ou revêtir une importance particulière pour celle-ci.
11. Le titre de l'article doit être aussi concis que possible, et de préférence ne pas dépasser 15 mots. Tous les auteurs devraient avoir apporté une contribution importante à la conception, à l'analyse ou à la rédaction de l'étude et avoir approuvé la version finale soumise. Aucun changement dans les noms des auteurs ne sera autorisé après l'acceptation de l'article pour publication ; avant cette acceptation, tout changement doit être accepté par l'ensemble des auteurs figurant dans la liste. Une vérification de leur contribution peut être demandée aux auteurs. Les noms d'autres contributeurs peuvent être inclus

dans les remerciements. À ce sujet, veuillez vous reporter aux *ICMJE recommendations for authorship and contributorship* [Recommandations de l'ICMJE relatives à la qualité d'auteur et de contributeur].

12. **Résumés structurés** : Les articles soumis devraient inclure un résumé structuré organisé selon les titres suivants : Contexte ; Objectifs ; Méthodes ; Résultats ; et Conclusion. La structure peut être ajustée selon les besoins de l'article et si l'auteur fournit une justification au moment de la soumission.
13. **Articles de recherche** : Les articles présentant des résultats de recherche originale devront suivre le format suivant : Contexte ; Objectifs ; Méthodes ; Résultats ; Analyse ; Discussion et Conclusion. Le texte des articles et des rapports de recherche ne doit pas excéder 3 000 mots (références exclues). Un résumé structuré ne doit pas dépasser 250 mots (voir paragraphe 12). Le nombre maximal de références autorisées est de 35 et les identifiants d'objet numérique (DOI) doivent être inclus le cas échéant. Le texte ne doit pas comporter plus de cinq tableaux ou figures.
14. **Articles d'analyse** : il s'agit d'évaluations critiques d'études de recherche sur des sujets pertinents concernant la santé publique dans la Région. Ils doivent être composés de paragraphes traitant des objectifs, des sources, des méthodes de sélection, de la compilation et de l'interprétation des données et des conclusions. Le texte ne doit pas excéder 3000 mots (résumé, références, tableaux et figures exclus) et doit être accompagné d'un résumé de 250 mots au maximum (voir paragraphe 12). Le nombre maximal de tableaux et de figures autorisé est de 5.
15. **Rapports** : il s'agit d'articles présentant des projets pertinents de santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale. Le format des manuscrits (longueur, références, tableaux et figures) est le même que pour les articles de recherche mais la longueur des résumés ne doit pas excéder 150 mots.
16. **Brèves communications de recherche** : Les articles ne constituant pas une étude de recherche complète, mais présentant un intérêt ou revêtant une importance particulière pour les questions de santé publique dans la Région peuvent être examinés pour publication. Le texte ne doit pas excéder 1 500 mots (références exclues) et doit être accompagné d'un résumé de 150 mots au maximum. Le nombre maximal de tableaux et de figures est de 3.
17. **Commentaires** : (par ex. les articles rendant compte de la recherche/des questions pertinentes pour la santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale). Les spécifications des manuscrits (références, tableaux/figures) sont les mêmes que pour une brève communication de recherche, mais le texte ne doit pas excéder 1000 mots au maximum. Le résumé (non structuré) ayant pour objectif d'être soumis à proposition ne devrait pas dépasser 150 mots ; ce résumé doit refléter le contenu du premier paragraphe de la soumission.
18. **Études de cas** : Seules les études de cas inhabituels seront examinées pour publication. Le texte doit comprendre une introduction, un exposé du/des cas et une discussion. Il ne doit pas excéder 1 500 mots et le nombre de références doit être minimal. Il n'est pas nécessaire de fournir un résumé.
19. **Lettres à la rédaction** : Les lettres commentant des articles publiés sont les bienvenues. Elles seront envoyées aux auteurs de l'article afin qu'ils fournissent leurs commentaires, qui seront publiés aux côtés de la lettre. Le texte des lettres ne doit pas dépasser 500 mots.
20. **Éditoriaux** : Les éditoriaux sont réalisés sur commande ; les soumissions non sollicitées ne sont généralement pas acceptées. Lorsqu'ils font l'objet d'une commande, les éditoriaux comprennent 800 mots et huit à dix références.
21. **Références** : Les citations dans le texte de travaux publiés doivent être limitées aux références essentielles récentes. Elles doivent être numérotées séparément à l'aide de chiffres arabes indiqués entre crochets, par exemple (1,5-8). Les références doivent figurer sous forme de liste numérotée sur une page séparée après la partie « Discussion ». Elles doivent contenir les éléments suivants, selon le cas : nom(s) et initiales du ou des auteurs ; titre de l'article ou de l'ouvrage dans sa langue originale ainsi que sa traduction ; pour les articles de recherche, le nom abrégé de la revue ainsi que le numéro du volume et les pages concernées ; pour les ouvrages et autres textes, le lieu de publication (ville et pays) et le nom de la maison d'édition (commerciale ou institutionnelle) ; la date de publication et l'identifiant d'objet numérique (DOI) ; pour les textes publiés exclusivement sur Internet, l'URL exact de la page citée et la date du dernier accès. Lorsque les textes comptent moins de six auteurs, tous les auteurs doivent être nommés. Lorsque les textes comptent plus de six auteurs, seul les noms des six premiers auteurs sont mentionnés, suivis de « et al. ». Exemples du style préféré de La Revue :  
Livre :  
Al Hamza B, Smith A. The fifth sign of identity. Cairo, American University Press, 1990.  
Article de revue :  
Rehmani R, Elzubair AG, Al Maani M, Chaudary IY, Al Qarni A, Khasshogi T et al. Population - based health survey in eastern region of Saudi Arabia. East Mediterr Health J. 2013; 19(5):417–25.  
Document :  
Al - Itneen M, ed. The principles of uncertainty. Geneva, World Health Organization, 1985 (WHO/ DOC/537).  
Thèse :  
Smith S. Use of healthcare services by the elderly with the introduction of technical innovations.

---

London: Drake University; 2013.

Texte Web :

Child growth standards. Geneva, World Health Organization, 2006 (<http://www.who.int/childgrowth/en/>, consulté le 8 octobre 2008).

22. Les figures et les tableaux accompagnés des légendes appropriées doivent être placés chacun sur une feuille séparée, numérotés en chiffres arabes selon leur ordre. Chaque figure et chaque tableau doivent être référencés dans le texte, et le cas échéant, les sources doivent être indiquées. Si des figures, tableaux ou d'autres matériels ont été copiés d'autres sources, les auteurs portent l'entière responsabilité d'obtenir les autorisations nécessaires. Afin d'éviter les problèmes de mise en page lors de la production finale, le nombre de tableaux et de figures doit être aussi limité que possible. Les figures doivent être fournies dans un format permettant les modifications, de préférence Microsoft Excel, et celles qui sont établies à partir de données doivent être accompagnées de ces données, sur une fiche technique Excel par exemple, pour permettre une reconstitution, le cas échéant. Les photographies et illustrations doivent être envoyées dans des fichiers séparés. Les formats préférés sont JPG et TIFF, et la résolution des images doit être de 300 dpi au minimum.
23. Les manuscrits ne respectant pas ces directives seront renvoyés à leurs auteurs pour correction avant d'être examinés en vue de la publication.